

Dossier à rendre au plus tard avant le 22 novembre 2024

NOTE EXPLICATIVE

OBJET : Dossier de demande de Subvention 2025

Affaire suivie par : Anne-Sophie LELEU

Madame, Monsieur,

Un dossier de subvention vous est remis afin d'étudier la possibilité de subventionner votre association.

Je vous rappelle d'une part, que le dossier doit être dûment renseigné, et que d'autre part, tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une attribution de subvention.

Le service financier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,


Philibert BERRIER